
Adresse de la société populaire de Cazouls (Hérault) qui s'empresse de témoigner la sensation douloureuse éprouvée en apprenant l'horrible complot qui a menacé la République, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Cazouls (Hérault) qui s'empresse de témoigner la sensation douloureuse éprouvée en apprenant l'horrible complot qui a menacé la République, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 314;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28288_t1_0314_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

détruire. Chaque nouvelle trahison qu'ils enfantent, de quelque masque qu'ils se couvrent, les conduit plus près du précipice. Vous, vous marchez toujours de gloire en gloire; vous nous amenez plus près du port.

Frappez, frappez sans pitié tous ces monstres qui osèrent méditer la ruine de leur patrie en cherchant à corrompre l'esprit public et à nous avilir! Montagne sainte, Rocher inébranlable de la liberté, lance tes foudres et qu'aucun des traîtres n'échappe à ta justice! Ce n'est point ta cause que tu dois venger, c'est celle du peuple, ton meilleur ami, c'est celle des vertus civiles profanées par le crime. Nous sommes avec fraternité, Représentans du peuple, vos vrais, vos fidèles amis, comme vous êtes les nôtres.»

DIÉNY (*présid.*), FALLOT (*secrét.*).

CCIII

[*La Sté popul. de Bourdeille, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Quel mauvais génie plane sur la surface de la France! En vain le glaive de la loi a frappé une foule de conspirateurs que leur poste semblait mettre à l'abri de toute atteinte. Semblable à l'hydre de Lerne, l'hydre contre-révolutionnaire voit donc une multitude de nouvelles têtes à la place de chacune de celles que la vengeance nationale lui fait tomber! Que la Convention ne s'en effraye pas, le peuple français lui a remis sa massue, qu'elle continue à en faire le terrible usage qu'elle en a fait jusqu'à présent; qu'elle persiste avec courage et comme Hercule elle sortira bientôt triomphante de cette lutte périlleuse. Quant à nous, il ne nous reste pour votre plus prompt succès qu'à renouveler le vœu du monstre Néron et qu'à désirer comme lui de voir toutes les têtes des conspirateurs réunies en une seule, afin d'avoir le plaisir de les voir toutes trancher d'un seul et même coup. S. et F. »

MEYJONNISSAS, DUTREUIL, BARRIASSON,
André BOYNA, MAIGNAND.

CCIV

[*La Sté popul. de Cazouls, à la Conv.; 15 germ. II*] (2).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire de la commune de Cazouls s'empresse de vous témoigner la sensation douloureuse qu'elle a éprouvée en apprenant l'horrible complot qui a menacé vos jours et la République entière. Nous avons frémi d'horreur

à la première nouvelle qui nous en est parvenue; nous ne pouvions y croire; les papiers publics nous en ayant donné la certitude, notre indignation est à son comble.

Quoique éloignés du centre des affaires publiques, le feu sacré de l'amour de la patrie ne brûle pas moins dans nos cœurs, tout ce qui peut porter atteinte au salut de la République nous pénètre de la plus vive affliction parce que nos vœux les plus ardents sont le bonheur, le salut public.

Nous vous félicitons, Législateurs, et nous nous félicitons nous mêmes de ce que vous avez découvert le complot liberticide qui devait faire tomber vos têtes et porter le coup mortel à la liberté, à la souveraineté du peuple français, et nous vous adressons nos remerciements d'avoir resté inébranlables à vos postes malgré les conspirations qui se tramaient autour de vous et d'avoir employé des moyens vigoureux et énergiques pour déjouer les manœuvres perfides des conspirations de ces monstres qui jamais n'auraient dû voir le jour.

Restez fermes à vos postes, Citoyens législateurs, nous vous en conjurons au nom du salut public, au nom de la justice, au nom de la liberté.

Quant à nous, nous serons fidèles à nos serments, nous sommes prêts à sacrifier nos biens et nos vies pour maintenir la liberté et l'égalité. La liberté et l'égalité sont nos divinités chéries; elles règnent dans nos cœurs et nous nous étudions tous les jours à leur donner pour compagnes la probité et la vertu que vous avez si sagement mises à l'ordre du jour. Liberté, égalité, probité, vertu sont les quatre colonnes qui doivent soutenir cet édifice superbe et indestructible dont vous avez posé la première pierre: la République française.

Si nous sommes trop éloignés, comme nos frères voisins, pour vous offrir nos corps pour servir de rempart à la représentation nationale, du moins nous redoublerons de soins pour surveiller les ennemis de la chose publique et faisons usage de tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour maintenir la République une et indivisible.

Guerre aux tyrans, aux intrigants, aux traîtres, aux partisans de la royauté; qu'ils soient tous anéantis, ils sont nos ennemis et le fléau du genre humain; paix au peuple français, bonheur et prospérité, tels sont nos vœux.

Vive la République une et indivisible.»

ROMBIE (*présid.*), GOTTIS (*secrét.*),
HILARI (*secrét.*).

Le conseil général de Cazouls en séance permanente animé du même sentiment que la société populaire de la présente commune adhère à l'adresse ci-dessus.

J.B. SALLE (*maire*), DELICHE (*greffier*).

Le juge de paix du canton de Cazouls-lès-Béziers et ses assesseurs partagent de cœur et âme les sentimens consignés dans la susdite adresse.

BESOMBES (*juge de paix*), MARTEL (*s. gr.*).

(1) C 303, pl. 1104, p. 30. Départ. de la Dordogne.

(2) C 303, pl. 1104, p. 31. Départ. de l'Hérault.